



## CONSEIL DE QUARTIER

Clou Bouchet

**Jeudi 03.10.13**

Direction des Vies Participatives - Rédaction MM

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Élus municipaux** : Jacques TAPIN (Adjoint au Maire), Delphine PAGE (Adjointe au Maire), Jean-Claude SUREAU (Adjoint au Maire).

**Membres conseil de quartier** : Monique BILLE, Odette BODIN, Danila BROSSARD (Association AVEC), Jean-Claude BUISSON, Nadia CHAIGNEAU, Yolande CHARONT, Michel FRANCHETEAU (Co-Président Habitant), Serge LOISEAU, Jean-Baptiste MOTTET, Martine MOUCHARD, Dominique NEAU, Nathalie PRUNIER, Aline SAINVET, Catherine SENE, Françoise VALET.

**Excusés** : Edwige BROCHAND, Marc BROCHAND, Mireille FORSTIN, Sultan GOLAP, Annie LIEBOT, Elsie COLAS (Conseillère Municipale), Blanche BAMANA (Co-Présidente Éluë).

**Agents municipaux** : Francis GUILLEMET, Manuel GASNIER et Marine BOUVIER (Direction PRUS), Odile LOUICELLIER (Formalités Citoyennes), Sylvie BRUN (Direction de l'Éducation), Fabrice DARTAYET et Eve-Marie FERRER (Direction des Espaces Publics), Marc MONNERIE (Direction des Vies Participatives) + Marie GARNIER (CAUE 79).

**Public** : 20 personnes dans le public dont les représentants des Associations de Parents d'Élèves (APE) de Jean Zay et d'Émile Zola.

#### • **Ouverture de la séance : 20h00**

J.TAPIN souhaite la bienvenue à l'ensemble du conseil et excuse la Co-Présidente élue (Blanche BAMANA) qui est retenue ce soir pour raisons professionnelles.

Il énumère l'ordre du jour :

1. Point sur les dossiers en cours,
2. Projet de rénovation Urbaine et Sociale (PRUS),
3. Temps d'échanges et de débat entre conseillers de quartier.

#### **1. Point sur les dossiers en cours**

##### Requalification du parvis et cours d'école du groupe scolaire Zola

D.PAGE, Adjointe au Maire en charge du temps de l'enfant, indique que le projet mené au sein de groupe scolaire Zola a été initié à l'origine par les parents d'élèves lors d'un conseil d'école mi 2012. En effet, le parvis du groupe scolaire Zola, côté rue Henri Sellier, a été l'une des premières réalisations du PRUS en 2008. En revanche, aucun aménagement n'avait été réalisé à l'intérieur de l'école. Lors d'une visite de terrain, les parents d'élèves ont proposé d'aller plus loin dans la démarche et de lancer une réflexion sur l'espace central situé entre la maternelle et l'élémentaire. S.BRUN, Directrice de l'Éducation à la Ville de Niort, rapporte le fait que la cour centrale posait des difficultés car elle correspondait uniquement à la cour de l'élémentaire. La surface était énorme avec des connexions directes sur le parvis d'entrée, la cantine et l'école maternelle. A la clé : conflits entre les petits et les plus grands, des élèves

qui étaient aux fenêtres des autres pendant les cours, des traversées vers la cantine peu lisibles... Les élus se sont montrés intéressés par la proposition de réflexion, d'autant plus avec la réforme des rythmes scolaires qui était en discussion au niveau de l'Etat. Le projet a alors pu être monté en lien avec le Bureau d'études de la Direction des Espaces Publics de la Ville de Niort et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Deux-Sèvres). Un questionnaire a été distribué aux enfants pour connaître leurs besoins et leurs envies.



## ÉCOLE ÉMILE ZOLA - NIORT

REQUALIFICATION DES ESPACES EXTÉRIEURS

ETAT DES LIEUX



Sur le plan ci-dessus, on peut constater que l'occupation des différents espaces étaient complexes avec, notamment, une cour primaire démesurée et un parvis d'entrée relativement petit. L'idée principale du projet est simple : mieux délimiter les espaces. A ce titre, il est important d'étendre le parvis d'entrée afin de lui donner un vrai rôle de lien social dans l'espace général. Autre point important : apporter de la lisibilité avec une entrée élémentaire et une entrée maternelle clairement définies. La volonté est donc de repousser le portail et de créer rien de moins qu'un nouvel espace public entre la rue Henri Sellier et l'école. La cour de l'école primaire sera réduite pour que l'espace central devienne le cœur du groupe scolaire : création d'un jardin urbain qui doit devenir un lieu de verdure et de biodiversité, un espace fonctionnel et esthétique avec des allées pavées), un lieu pédagogique, un lieu intimiste (demande des filles suite au questionnaire)... D.PAGE explique que chaque groupe scolaire situé sur le périmètre PRUS se voit ainsi doté d'une orientation pédagogique : Ernest Pérochon et les arts plastiques, Jean Zay et son bâtiment BBC, Emile Zola et ses jardins pédagogiques.



**CE QUE PEUT DEVENIR L'ÉCOLE EMILE ZOLA :**

- Un jardin urbain qui ancre l'école dans le quartier, lui donne une entrée lisible et caractérisée, un lieu d'échange et de rencontre en prolongeant le parvis vers l'intérieur de l'enceinte

- Un lieu de verdure et de biodiversité en ville qui redonne densité, couleur, nuances, poésie...à ce groupe scolaire, lieu à vocation d'accueil et d'apprentissage.

- Un espace fonctionnel, séparé (clôtures) des cours d'école qui encadre des cheminements, définit une limite et une distance entre les deux cours tout en conservant un lien visuel.

- Un lieu pédagogique qui peut permettre de nouvelles activités, support pédagogique pour les notions abstraites des programmes scolaires.

- Un lieu de rencontre pour les parents, pour les enfants, la végétation fournit un cadre reconnu apaisant, propice à un climat d'écoute et d'échange

- Un espace d'expression artistique, musique, art plastique, théâtre, construction diverses

- Un espace de jeux, courir, s'asseoir dans l'herbe.

Un espace de verdure qui définit des lieux de rencontre pour les enfants, des sites de jeux originaux...



**ÉCOLE ÉMILE ZOLA - NIORT**

REQUALIFICATION DES ESPACES EXTÉRIEURS

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

**Lieu de rencontre**

1 Prolongement du parvis vers l'intérieur de la cour d'école : une seule allée accompagnée de plantations, recul du portail et de la clôture d'enceinte

2 Mise en place d'un préau avec mobilier à disposition des parents

3 Création d'une placette redistribuant les accès aux différents espaces avec signalétique (cours, cantine, périscolaire, jardins...)

**Espace jardin**

4 Espaces de découverte : jardins à thèmes, jeux, potagers, sous-bois, massifs etc... cernés de clôtures légères de type lisses ou claustras bois

5 Sentiers pédagogiques serpentant dans le jardin

6 Transition à créer par des alcôves entre les arbres accueillant des zones de jeux ou du mobilier



EM.FERRER (DEP-Ville de Niort) explique que le projet d'ensemble se construit sur deux espaces que l'on peut voir sur le plan ci-dessus : une partie « jardins pédagogiques » (carré violet) située dans l'école et une partie « lieu de rencontre – prolongement du parvis d'entrée » (carré rouge) situé côté rue Henri Sellier. J.TAPIN, Adjoint au Maire, indique que le conseil de quartier est sollicité financièrement sur la partie « parvis » étant donné que cet espace doit devenir à terme un nouvel espace public du quartier. Ce dernier a un rôle clé à jouer sur la connexion future entre l'école et son quartier. Ce parvis d'entrée se verrait constitué d'une placette centrale, de mobilier urbain, d'une pergola (pour s'abriter de la pluie), de verdure et de deux cheminements identifiés : l'un vers l'école élémentaire, l'autre vers l'école maternelle. Le lien avec les missions du conseil de quartier y est par conséquent assez logique. Une visite sur site a eu lieu avec les représentants de la commission « espaces publics » du CQ mi-septembre. Les conseillers de quartier se montrent intéressés par la démarche du nouveau parvis d'entrée. Outre la création d'un espace de lien social et d'échanges, c'est aussi et avant tout un espace sécurisé.

J.TAPIN souhaite mettre en valeur la connexion qui a pu s'opérer entre les enfants, qui ont exprimé leurs envies à l'aide de dessins et en renseignant un questionnaire, et les adultes (parents d'élèves, enseignants, élus, agents de la ville, conseillers de quartier...) qui se sont mobilisés pour les écouter et leur apporter une réponse. Sur ce volet, ce projet est exemplaire.

EM.FERRER (DEP-Ville de Niort) apporte des éléments de planning et de coût :

Première phase : l'espace « jardins pédagogiques »

- Voirie : travaux réalisés durant l'été 2013
- Espaces verts : engazonnement et plantation durant l'hiver 2013

Deuxième phase : l'espace « lieu de rencontre – prolongement du parvis d'entrée »

- Voirie : été 2014
- Espaces verts : plantation durant l'hiver 2014

Coût global du projet = 160 000€

- 120 000€ sur l'espace « jardins pédagogiques ».

Budgets sollicités : Direction de l'Éducation et la Direction du Patrimoine Bâti.

- 40 000€ sur l'espace « lieu de rencontre – prolongement du parvis d'entrée »

Budget sollicité : Conseil de quartier du Clou Bouchet sur ses crédits d'investissement 2013.

Les Co-Présidents proposent de soumettre au vote la proposition de prise en charge financière sur la section « parvis d'entrée » à 40 000€ :

> Les conseillers de quartier votent « POUR » avec une abstention.

En conclusion de ce point, deux remarques sont remontées par les conseillers de quartier :

- Le projet présenté ce soir est important et très positif. Cependant, il faudrait également prévoir une réfection des bâtiments vétustes du groupe scolaire. S.BRUN, directrice de l'Éducation confirme et indique que celui-ci fait partie des groupes scolaires jugés comme prioritaires niveau réfection du bâti par la Ville de Niort.

- Autre point qui fait débat actuellement : le stationnement aux entrées/sorties d'école devant Emile Zola. Certains conseillers de quartier font remarquer que des voitures se stationnent sur l'arrêt de bus, faute de places devant l'école. Visiblement, très peu de places sont disponibles car utilisées par le personnel enseignant et technique du groupe scolaire. Les « anciens » du conseil souhaitent rappeler que des cases de stationnement avaient été créées volontairement pour ces agents au carrefour Daguerre/Sellier (en face de la boulangerie). Une information sera donnée en conseil d'école.

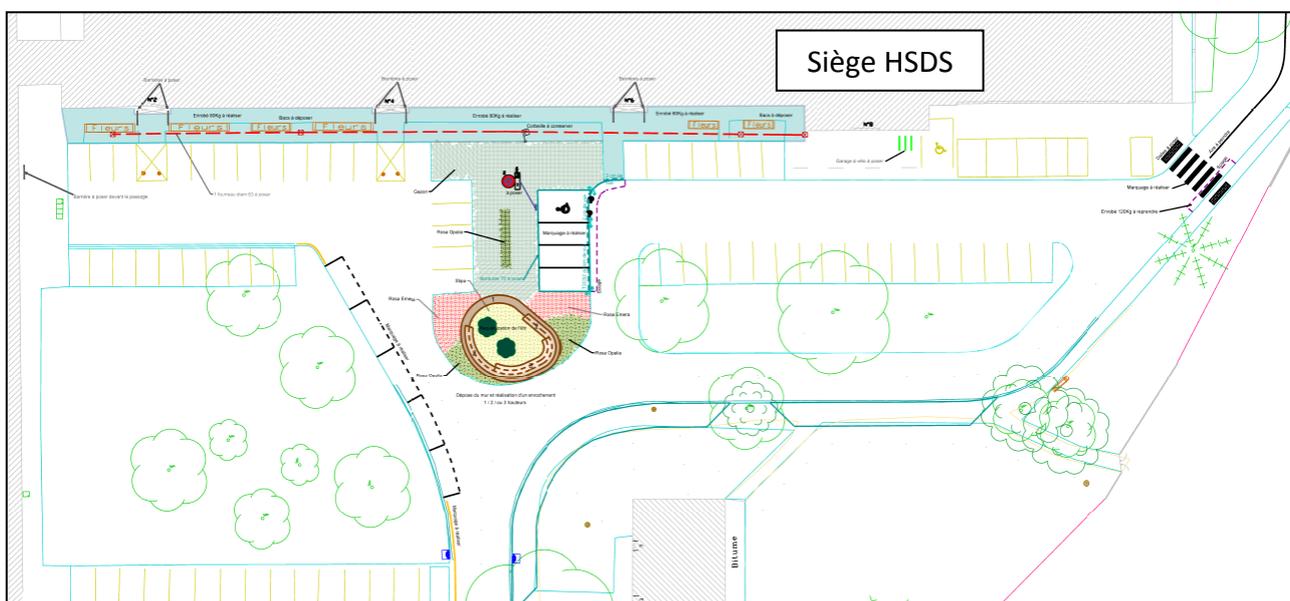
### Aménagement ilot Viète

F.DARTAYET (DEP-Ville de Niort) présente ce point. Un diagnostic sur site s'est tenu avec la commission « espaces publics » du conseil de quartier et des représentants d'Habitat Sud Deux-Sèvres le 13/03/13. Le bailleur social est directement concerné par ce projet car l'ilot Viète se situe devant son entrée principale. Une proposition d'aménagement, à échelle mesurée, a donc été étudiée et présentée à HSDS fin septembre. Celle-ci est présentée aux conseillers de quartier du Clou Bouchet ce soir.

Ainsi, dans le cadre du projet, il s'agit :

- De supprimer le muret dangereux situé au pied des deux cyprès de Provence,
- D'aménager le petit ilot central en l'embellissant avec la pose d'un enrochement (aire de jeux artificielle identifiée par les enfants) et la plantation de végétation et rosiers,
- De reprendre le pied de bâtiment et pose de barrières pour sécuriser les entrées,
- De créer une case PMR près de l'entrée d'HSDS,
- D'officialiser certains espaces de stationnement et d'en interdire officiellement d'autres via la pose de bandes jaunes au sol,
- De reprendre certains passages piétons.

Pas de changement d'éclairage prévu mais pose de fourreaux pour des travaux futurs éventuels. Coût total du projet : 37 000€. Travaux d'ici la fin d'année si vote positif du conseil de quartier ce soir. > Les conseillers votent « POUR » à l'unanimité.



## Espace vert 12/22 Sellier

Cet espace vert se situe rue Henri Sellier, au Sud du quartier. Deux fiches bleues sont en cours d'étude à ce sujet. A noter qu'un ilot a été requalifié à proximité (ilot Bonnevey Sud) dans le cadre du PRUS. L'idée est ici de travailler plusieurs problématiques : vieux muret à supprimer ou cacher par de la végétation, reprendre les cheminements piétons, empêcher les véhicules de rentrer sur les espaces verts, améliorer la connexion piétonne avec la rue Sellier, reprendre les pieds de bâtiments... Projet à travailler et à étudier avec les conseillers de quartier.

## Demande du CSC De Part et d'Autre : achat d'une auto-laveuse

La grande salle, depuis sa requalification dans le cadre du PRUS, a changé de statut et a vu sa fréquentation augmenter de manière importante. C'est une évolution intéressante car elle attire aujourd'hui des associations, institutions, individuels, extérieurs au Clou Bouchet à venir sur le quartier. A ce titre, la grande salle du CSC DPA a un vrai rôle à jouer sur l'ouverture du quartier du Clou Bouchet sur la ville. De plus, la salle du CSC DPA est intéressante à l'échelle de la Ville car elle a une taille intermédiaire. Elle est plus grande que les salles habituelles des CSC et est moins grande que les salles du Parc des expositions de Noron. Cette taille intermédiaire est très recherchée.

L'entretien de cette salle se fait aujourd'hui à la main. Ce qui pose des difficultés en termes de nettoyage de salle (le nettoyage n'est pas forcément effectué d'une location à l'autre) et de personnel (seulement deux agents pour une surface impressionnante). Le coût d'une auto-laveuse professionnelle + formation + garantie 2 ans est de 4 000€ TTC. Ce coût est soumis au vote des conseillers. > Les conseillers de quartier votent « POUR » à l'unanimité.

## Autres points

# Rappel des dernières réalisations :

- Square Maintenon (accès au pied du bâtiment n°1),
- Liaison piétonne espace Angélique.

# Fiche bleue proposée : stationnement sauvage section Bonnevey Sud.

Le conseil de quartier indique que la section entre le Mac Donald's et l'église est régulièrement sujette à du stationnement sur trottoirs (notamment côté pair). Plusieurs stationnements sauvages empêchent les déplacements de piétons et poussettes. Le conseil de quartier propose de réaliser un état des lieux du stationnement existant - officiel et non officiel - et de voir si des solutions techniques sont envisageables en conséquent : création de stationnements, bornes pour empêcher les véhicules de monter sur les trottoirs...



#### # Suite réunions :

- Continuité de l'activité des commissions (si souhait de la part des conseillers),
- IREPS/Atelier Santé-Ville : une réunion spécifique sera organisée mi-novembre.

#### # Actualité :

##### *Ilot Le Verrier*

J.TAPIN explique qu'à la suite de conflits d'usage exprimés cet été au sujet de la tyrolienne présente sur l'aire de jeux Le Verrier, une réunion en pied d'immeubles a été organisée fin septembre entre les riverains, l'association AVEC, la Ville de Niort (élus et techniciens). Plusieurs constats importants ont été faits : aire de jeux des petits qui est très appréciée, balançoires et tyrolienne jugées trop près des bâtiments, nuisances sonores à cause des regroupements de jeunes (notamment lycéens), la tyrolienne provoque aussi des nuisances sonores par sa structure elle-même. L'aire de jeux est donc très appréciée, peut-être trop. Ce qui fait que des adolescents du lycée l'utilisent via les balançoires et la tyrolienne. J.TAPIN indique que plusieurs décisions ont donc été prises suite à ce constat :

- Démontage du système de descente de la tyrolienne début octobre,
- Repositionnement des balançoires en cœur d'ilot d'ici la fin d'année,
- Sensibilisation auprès du lycée de la Venise Verte sur la situation.

Le devenir de la tyrolienne reste à acter mais la décision est à prendre avec discernement. Aujourd'hui, le jeu n'est pas utilisable mais pas démonté.

##### *Espace Angélique*

J.TAPIN indique que Madame Le Maire a reçu les représentants des résidences Angélique il y a quelques semaines. Des incivilités ont été constatées au pied du bâtiment 1, côté centre commercial, avec des regroupements nocturnes. Visiblement, quelques interventions sur le mobilier urbain au cœur du square semblent également nécessaires. J.TAPIN explique qu'une visite sur site est calée dans quelques jours avec les services techniques, la médiation sociale, la police municipale et les élus.

## **2. Projet de Rénovation Urbaine et Sociale (PRUS)**

F.GUILLEMET, Directeur du PRUS, commence par présenter Marine BOUVIER qui remplace Robin DEGREMONT au poste de chargé(e) de mission développement social urbain dans l'équipe du PRUS. Les conseillers de quartier et habitants ne doivent surtout pas hésiter à la contacter en cas de besoin.

Il précise ensuite qu'au cours de ce dernier conseil de quartier, l'idée est toujours la même que sur les précédents : donner les grandes échéances à venir et surtout répondre aux questions éventuelles. En termes de planning, M.GASNIER (PRUS) indique que le boulevard de l'Atlantique sera livré d'ici la fin d'année, le square Cugnot au premier trimestre 2014 et le

parvis du lycée de la Venise verte en novembre. Les travaux concernant le square Galilée vont commencer dans quelques jours, pour une durée de cinq mois. Des accès piétons seront sécurisés pour la crèche, le CSC De part et d'Autre... Les travaux de Bonnevey Est commenceront lorsque Bonnevey Ouest sera livré, logiquement à partir de janvier 2014 et jusqu'à mars 2014. La dernière opération d'aménagement du quartier sera le carrefour Siegfried/Sellier/Papin où un rond-point sera créé afin de fluidifier et sécuriser les flux sur cette section importante du quartier (liaison avec zone industrielle de Saint Liguairé).

#### Questions des conseillers de quartier :

*Suite à la réhabilitation du bâtiment rue Fresnel, les espaces verts situés en pied d'immeubles ont été détériorés par les entreprises ?*

En effet, cette réhabilitation n'était pas prévue par le bailleur à l'origine. La Ville de Niort a donc réalisé les espaces publics et les a livrés. La réhabilitation du bâtiment, lorsqu'elle est connue à l'avance, est toujours réalisée avant la reprise de l'espace public pour éviter justement ce genre de situation. Dans le cas présent, c'est HSDS qui va devoir solliciter l'entreprise pour qu'une reprise soit faite.

*La gestion des croisements au carrefour Siegfried/Bonnevey est très complexe et peu lisible ?*

Ce carrefour est compliqué à emprunter aujourd'hui car il change nos anciennes habitudes et, de plus, beaucoup d'informations sont à prendre en considération pour l'automobiliste (flux voitures, flux bus, priorités...). A terme, un système de feux clignotants rendra la gestion de ce carrefour plus simple et surtout plus lisible.

*Un rond-point est-il prévu au carrefour des rues Langevin/Langevin/Clou Bouchet ?*

Réponse affirmative. Un rond-point de petite taille sera positionné sur ce carrefour afin de fluidifier le trafic.

*Les camions ont des problèmes de giration avec le nouveau profilage du boulevard de l'Atlantique ?*

Des sections du boulevard présentent en effet des complications pour les girations des camions. Les dimensionnements vont être repris pour que les camions autorisés à emprunter cet axe n'aient pas de difficultés à circuler. Il est rappelé que le boulevard, sur cette partie, sera interdit aux poids lourds sauf desserte locale.

*Est-ce qu'une entrée est prévue pour le collège côté boulevard de l'Atlantique ?*

Non. Dans le cadre de la concertation menée avec les acteurs du quartier il y a quelques années, la direction du collège avait indiqué ne vouloir qu'une seule entrée/sortie, orientée côté rue Jean Zay. Le fait de n'avoir qu'un seul sas d'accès rend plus simple la surveillance.

*Retour d'Eléonore (la géante en osier) sur le quartier ?*

Des chantiers participatifs sont prévus avec le CNAR et la compagnie l'Homme Debout en octobre et novembre. Eléonore déambulera dans le quartier le vendredi 29 novembre.

## **Association AVEC : point de situation**

La présidente de l'association prend la parole quelques minutes pour donner les dernières informations sur la laverie associative, ouverte depuis le début d'année au 28bis rue Cugnot. Les premiers mois sont positifs, c'est une bonne nouvelle.

La laverie était ouverte quatre demi-journées jusqu'à cet été. Depuis la rentrée, elle est ouverte deux matinées de plus, soit cinq demi-journées au total :

- Mardi 10h à 12h et 14h à 17h
- Mercredi 13h30 à 16h30
- Jeudi 10h à 12h et 14h à 17h
- Vendredi 11h à 15h

L'association regroupe aujourd'hui 44 adhérents et vise les 50 d'ici la fin d'année. La nouvelle référente sur place s'appelle Monique DUPUY. La présidente indique que la plupart des personnes qui passent à la laverie viennent du Clou Bouchet. Néanmoins, des habitants d'autres quartiers commencent à se déplacer au local. Une information importante a été faite dans les halls d'immeubles et dans les structures du quartier (distribution flyers...) et le bouche à oreille commence à bien fonctionner.

Dernier point précisé : la machine à laver professionnelle de 15kg, financée par le conseil de quartier en 2012, fonctionne parfaitement et a beaucoup de succès. Même chose pour le sèche-linge de capacité identique, arrivé en août, et financé par la Fondation de France. La présidente remercie de nouveau le conseil de quartier pour son soutien.

Tel : 05.16.25.15.19



**La séance ouverte au public est clôturée à 22h30**

\*\*\*\*\*